



ÉCOLE DES ALIZÉS 2021-2022

Sixième réunion régulière du conseil d'établissement

Mardi 14 juin 2022, à 19 h, en virtuel par Zoom

PROCÈS-VERBAL

1. Ouverture de l'assemblée

a) Mot de bienvenue et présences

La séance débute à 19 h 01

Présences :

Mesdames : Marie-Andrée Banville, directrice par intérim
Isabelle Dupont, psychoéducatrice
Louise Plante, vice-présidente et parent
Stéphanie Bérubé, trésorière et parent
Sophie Picard, parent
Daisy Roussel, présidente et parent
Audrey Plourde-Imbeault, membre de la communauté et parent
Christine Dubé, membre de la communauté et parent
Myrienne Côté, parent

Messieurs : Pascal Bélanger, enseignant
Réal Leclerc, enseignant
Robert Bérubé, parent

Absences: (aucune)
Personnel de soutien (vacance)

b) Nomination d'un/d'une secrétaire d'assemblée

Le secrétariat de la rencontre est assumé par Mme Marie-Andrée Banville

c) Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mme Myrienne Côté propose l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté.

CE 21-22/6.44 Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

d) Adoption du procès-verbal du 26 avril 2022

Il est proposé par Mme Christine Dubé d'adopter le procès-verbal du 26 avril 2022 avec la modification suivante : Messieurs dans le point 1.a).

CE 21-22/6-45 La proposition est adoptée à l'unanimité.

e) Suivi au procès-verbal

Aucun suivi.

2. Tour de table des représentants ;

a) Questions du public;

Aucune interrogation n'est apportée.

b) Autres représentants.

Aucun sujet.

3. Informations du comité de parents

a) Résumé des dernières rencontres;

Aucun résumé de rencontre n'a été reçu, Mme Kathy Maude Croft était présente au comité de parents. M. Sylvain Gagné a été réélu pour un mandat de 3 ans et M. Alexandre Charest est réélu pour son mandat également. Pour le dossier du Parc Lepage, l'école prend des actions pour aider mais c'est davantage la ville de Rimouski qui doit agir dans ce dossier. Une dernière rencontre sera prévue bientôt.

4. Informations de la direction :

a) Mise à jour – COVID-19

Le port du masque de procédure n'est plus nécessaire, le lavage des mains aux entrées reste et la désinfection des lieux communs.

b) Projets en cours :

i. École culturelle – Réseau Hémisphères

M. Pascal Bélanger parle du lancement d'Hémisphères où adultes et enfants seront présents. Il présente le projet de Frédrick D'Anterny qui sera financé par Hémisphères. Les albums imprimés seront distribués aux invités présents. Certains membres du CÉ confirment leur présence.

ii. Revalorisation de la cour d'école

Mme Marie-Andrée Banville présente les plans faits avec Mme Caroline Castonguay. Les commentaires sont positifs. Mme Sophie Picard s'informerait si le comité de parents pourrait donner des sous.

5. Questions relatives à notre école

a) Normes et modalités

L'adoption est reportée en 2022-2023, car il faut que le comité pédagogique termine de statuer sur les cotes.

b) Plan de lutte contre l'intimidation et la violence

Mme Isabelle Dupont demande si le service de garde utilisera les mêmes moyens que l'école applique et la direction confirme que oui. L'adoption du plan est proposée par M. Robert Bérubé.

CE 21-22/6.46 L'adoption du plan de lutte contre l'intimidation et la violence est adoptée.

c) Projet éducatif

L'adoption du projet éducatif est reportée en 2022-2023, puisque le centre de service scolaire donne une année supplémentaire pour réaliser le projet éducatif qui à la base était de 2018-2022.

d) Service de garde scolaire :

Mme Nelly Guimond étant absente, la direction informe le CÉ des états financiers.

i. Finances : état de situation 2022

Un surplus est à envisager dans la présente année. Le CÉ questionne à savoir si cela pourrait être engendré par le fait que même si l'enfant est absent, le parent doit payer quand même le service de garde. La question sera soumise à Mme Nelly Guimond responsable du service de garde.

ii. Budget prévisionnel 2022-2023

Mme Stéphanie Bérubé propose l'adoption du budget prévisionnel 2022-2023.

CE 21-22/6.47 Le budget est adopté à l'unanimité.

e) Activités éducatives et modifications à l'horaire.

M. Pascal propose l'approbation de la sortie du 3^e cycle à la Rivière Mitis.

CE 21-22/6.48 La sortie présentée pour le 3^e cycle est approuvée.

6. Consultation du centre de services scolaire

a) Il n'y a pas de demande.

7. Décisions relatives aux finances de l'école

a) Demande soutien aux parents dans le besoin (harmonie, voyage à Québec, etc.)

M. Pascal Bélanger présente le cas d'un élève qui a participé à l'harmonie. Les parents ont payé 50 \$ sur le montant total de 225 \$. M. Pascal Bélanger demande au CÉ s'ils peuvent payer le reste de la facture. Les membres du CÉ approuvent le paiement de 175 \$ provenant du FDS du CÉ.

CE 21-22/6.49 La proposition de M. Pascal Bélanger de payer le montant de 175 \$ par le CÉ est adoptée à l'unanimité.

Les membres du CÉ posent des questions sur la possibilité de faire des demandes semblables dès le début de l'année afin d'orienter les parents vers des façons de payer les frais pour que des jeunes qui n'ont pas les sous puissent participer à l'harmonie. Il est fait mention d'offrir la possibilité de payer l'inscription ou de faire une vente de financement ou que le parent s'implique au sein de l'harmonie. Est-ce que le chapeau passé à la fin du spectacle pourrait servir à payer des montants non payés? OPP pourrait s'impliquer dans la campagne de financement. Ce serait à revoir avec la direction en septembre.

b) Budget de l'établissement :

i. Budget de fonctionnement – état de situation;

L'école remboursera 3000\$ du déficit de 2020-2021. L'équilibre budgétaire devrait être atteint à la fin de la présente année scolaire.

ii. Prévisions budgétaires pour 2022-2023;

Le budget est présenté par la direction. Il est proposé par M. Réal Leclerc et appuyé par M. Pascal Bélanger d'adopter le budget prévisionnel 2022-2023 de l'école des Alizés tel que présenté.

CE 21-22/6.50 La proposition est adoptée à l'unanimité.

iii. Mesures dédiées pour 2022-2023 ;

Les fonds demeurent sensiblement les mêmes que l'année 2021-2022, certains sont majorés.

c) Fonds à destination spéciale ;

Mme Marie-Andrée Banville énumère les soldes des FDS d'harmonie, des finissants, d'éducation physique, d'adaptation scolaire et de la cour d'école.

d) Budget annuel de fonctionnement du CÉ

Le relevé de mai, le solde est de 1292,96 \$.

8. Fonctionnement du conseil d'établissement

a) Consultation obligatoire auprès des élèves

Les élèves ont été consultés dans le cadre du sondage sur la cour de récréation.

9. Divers ouverts

a) Mme Christine Dubé demande si elle peut faire signer les élèves de 4^e année en musique. Deux cartons seront préparés pour remercier les deux enseignants de 4^e année.

b) Traverse piétonne rue Aubin : les membres du CÉ sont satisfaits et ils ont de bons commentaires pour le nouvel emplacement piétonnier.

10. Correspondance

Aucune correspondance

11. Fermeture de l'assemblée

a) Levée de la séance.

Il est proposé par Mme Stéphanie Bérubé de lever la séance, il est 20 h 14.

CE 21-22/6.51 La proposition est adoptée à l'unanimité.

Mme Marie-Andrée Banville,
Directrice par intérim
Secrétaire de réunion

Mme Daisy Roussel,
Présidente